



**Progiciel pour  
réaliser l'équité  
salariale et en  
évaluer le maintien**  
Instructions d'installation  
et soutien technique

**Version Windows 3.1**

Ce document est réalisé par la Vice-présidence à l'équité salariale en collaboration avec la Direction générale des communications.

---

Reproduction autorisée avec mention de la source

© Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2019

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISBN 978-2-550-81752-9 (PDF)

Septembre 2019

Pour obtenir l'information la plus à jour,  
consultez notre site Web à [cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca).

# Table des matières

<b>Renseignements techniques.....</b>	<b>4</b>
Configuration minimale requise du poste de travail.....	4
Vérification importante à effectuer avant l'installation du Progiciel .....	5
<b>Téléchargement du fichier exécutable et installation du Progiciel .....</b>	<b>6</b>
Téléchargement du fichier exécutable .....	6
Installation (étape 1), Progiciel CES.....	7
Installation (étape 2), Progiciel CES.....	10
Installation d'une mise à jour .....	12
<b>Soutien technique .....</b>	<b>19</b>
L'étape 2 de l'installation du Progiciel ne s'est pas terminée correctement .....	19
Installation des préalables .....	19
Installation manuelle du logiciel de gestion des bases de données (Microsoft SQL Server 2012 LocalDB).....	21
Installation manuelle du Progiciel 3.1.....	21
Suppression de l'icône « Installation (étape 2) – Progiciel CES » située sur le bureau.....	21
Ouverture du Progiciel 3.1 à l'aide de l'icône « Progiciel CES 3.1 » située sur le bureau.....	22
Un message d'erreur s'affiche lors de l'ouverture du Progiciel .....	23
Un message d'erreur s'affiche lors de la visualisation ou de l'impression d'un rapport.....	28
Le Progiciel ne détecte plus les dossiers d'équité salariale que j'ai créés dans le passé.....	29
Récupérer un dossier avec l'outil Assistant récupération BD .....	29
Vérifier si les dossiers sont toujours sur le poste de travail .....	32
Dissocier les dossiers de l'instance ProgicielCES .....	34
La suppression complète du Progiciel .....	37
<b>Pour joindre la Commission .....</b>	<b>40</b>

# Renseignements techniques

Cette partie fournit les instructions techniques qui vous permettront d'installer le *Progiciel pour réaliser l'équité salariale et en évaluer le maintien*, développé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

## IMPORTANT

**La personne qui installe le Progiciel doit posséder les droits d'administrateur local sur le poste. Si vous ne possédez pas ces droits, communiquez avec votre administrateur de réseau.**

## Configuration minimale requise du poste de travail

Pour assurer le bon fonctionnement du Progiciel, votre poste de travail doit respecter la configuration minimale suivante :

COMPOSANT	CONFIGURATION REQUISE
Ordinateur et processeur	Processeur AMD Opteron, AMD Athlon 64, Intel Pentium 4 EM64T 1,4 GHz ou plus rapide (processeur de 2,0 GHz recommandé)
Mémoire	1 Go de mémoire vive (RAM) minimum (2 Go de RAM recommandés)
Disque dur	3 Go d'espace disque disponible
Affichage	Résolution d'écran de 1366 x 768 minimale (résolution de 1680 x 1050 recommandée)
Système d'exploitation	Windows 10, Windows 8, Windows 7
Imprimante	Papier grand format, 8,5 x 14
Autre	Windows Installer 4.5 Microsoft .NET Framework 3.5 SP1 Microsoft .NET Framework 4 et la mise à jour .NET Framework 4.0.2 PDF Acrobat Reader XI (11.0.01) ou version plus récente Connexion Internet recommandée

**Notez que le Progiciel utilise le système de gestion de base de données Microsoft SQL Server 2012 LocalDB. Lors de son installation, une instance de base de données SQL LocalDB est automatiquement installée.**

## Vérification importante à effectuer avant l'installation du Progiciel

Dans certains cas, vous devez procéder à la mise à jour d'utilitaires ou à l'installation de programmes avant d'installer le Progiciel.

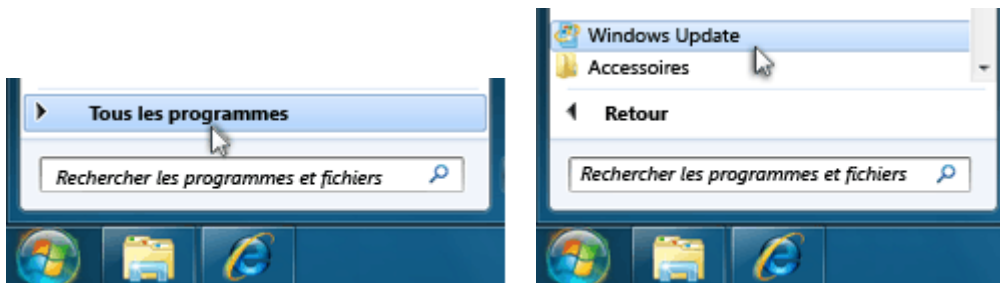
Il est conseillé d'appliquer les mises à jour suggérées par Microsoft (Windows Update) sur votre système d'exploitation.

Pour en savoir plus sur Windows Update :

[windows.microsoft.com/frCA/windows/help/windows-update](http://windows.microsoft.com/frCA/windows/help/windows-update)

Pour rechercher les mises à jour :

⇒ Cliquez sur le bouton Démarrer, sur Tous les programmes, puis sur Windows Update.



Acrobat Reader XI (11.0.01) ou une version plus récente doit être installé sur le poste de travail pour que vous soyez en mesure de visualiser et d'imprimer les rapports, les documents d'aide et les outils périphériques.

⇒ [get.adobe.com/fr/reader](http://get.adobe.com/fr/reader)

### ATTENTION

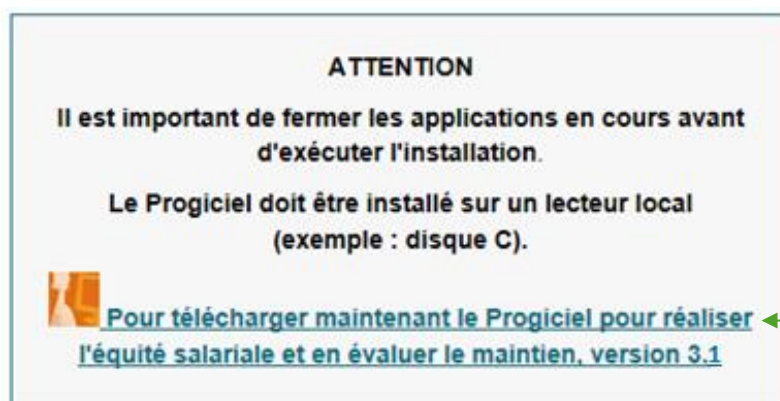
**Après la mise à jour d'utilitaires ou l'installation de programmes, il est fortement suggéré de redémarrer Windows avant d'installer le Progiciel.**

# Téléchargement du fichier exécutable et installation du Progiciel

## Téléchargement du fichier exécutable

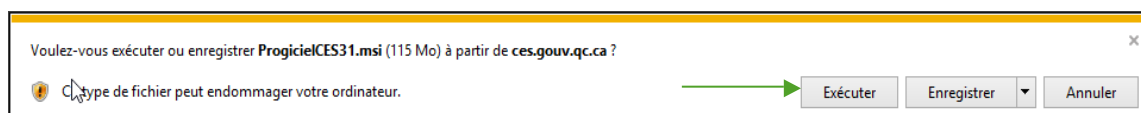
Si votre poste de travail correspond à la configuration minimale requise et que les mises à jour nécessaires ont été installées, vous êtes prêt à télécharger le Progiciel.

- ⇒ Accédez à la page [Pour télécharger le Progiciel version 3.1](#) du site Web de la CNESST.
- ⇒ Sélectionnez « Pour télécharger maintenant le *Progiciel pour réaliser l'équité salariale et en évaluer le maintien*, version 3.1 » en bas de page.

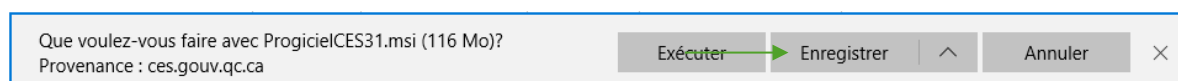


- ⇒ Le comportement de l'étape du téléchargement sera influencé par le navigateur Internet utilisé :

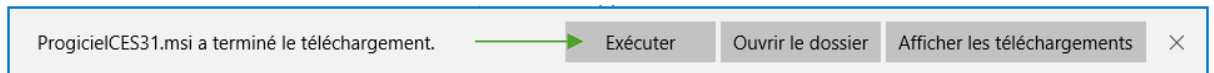
Si le navigateur est Internet Explorer, cliquez sur le bouton « Exécuter » dans la fenêtre de téléchargement qui s'affiche.



Si le navigateur est Microsoft Edge, cliquez sur le bouton « Enregistrer » dans la fenêtre qui demande « Que voulez-vous faire avec ProgicielCES31.msi? [...] ».



Ensuite, cliquez sur le bouton « Exécuter » dans la fenêtre de téléchargement qui s'affiche.



Si le navigateur est Google Chrome, lorsque le téléchargement est terminé, cliquez sur « ProgicielCES31.msi » pour commencer l'installation.

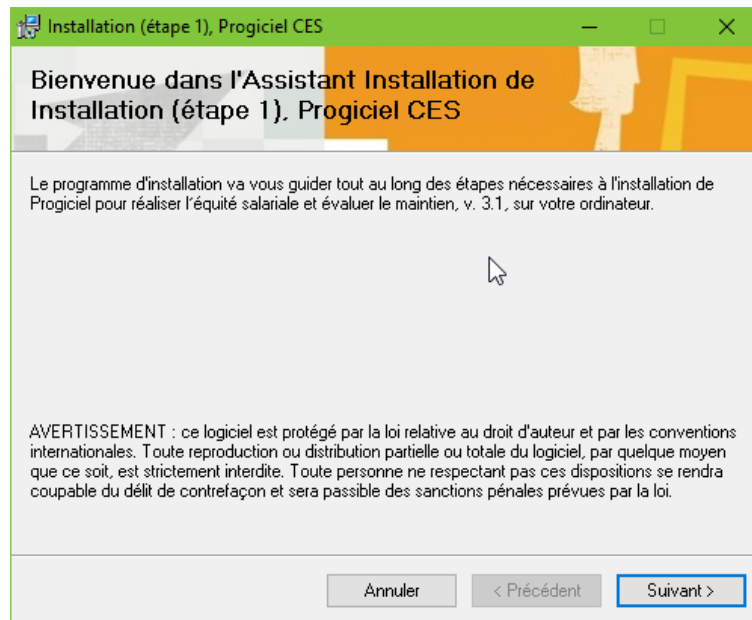


### ATTENTION

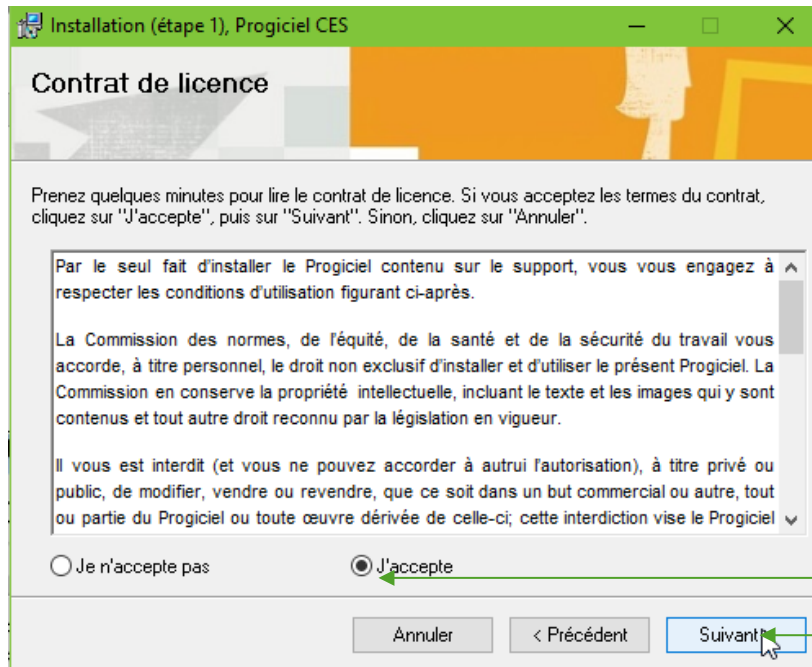
**Si la tentative de téléchargement ne fonctionne pas, communiquez avec votre administrateur réseau.**

## Installation (étape 1), Progiciel CES

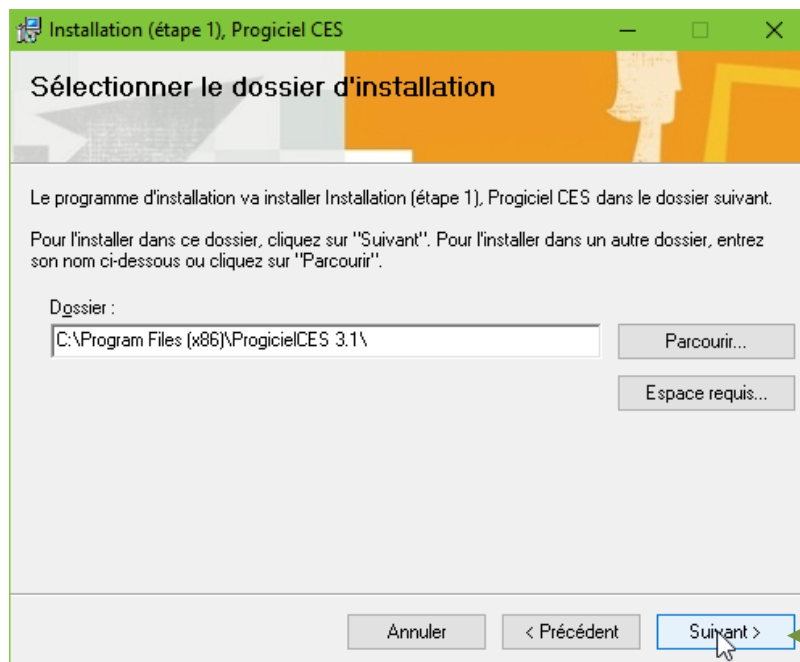
⇒ Après le téléchargement, la fenêtre d'installation suivante s'ouvrira :



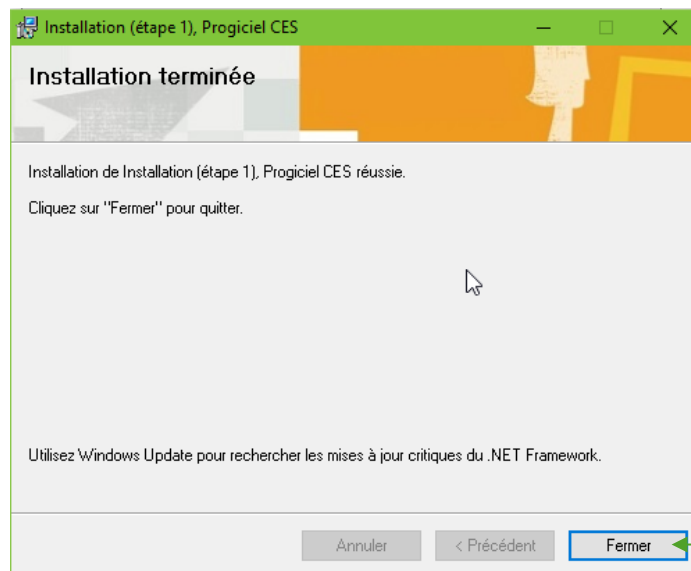
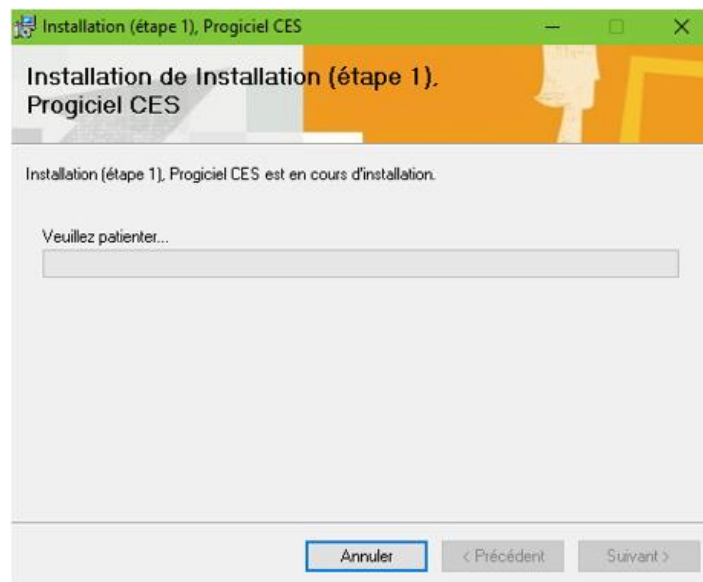
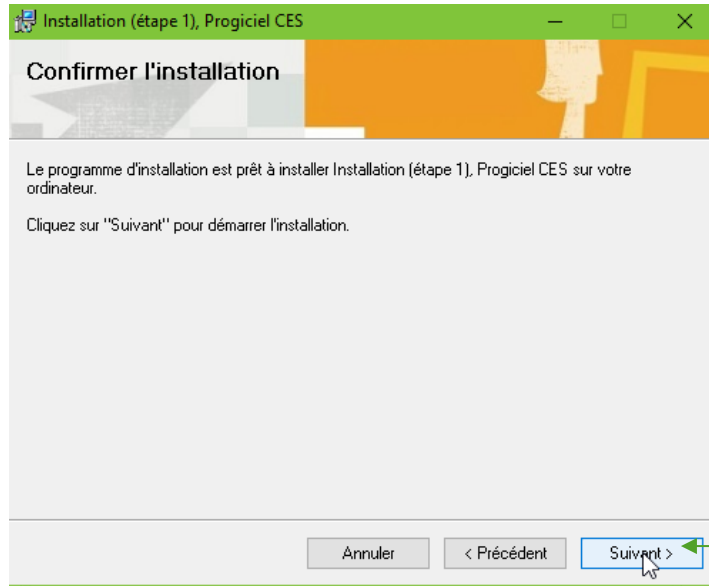
⇒ **Certaines conditions d'utilisation s'appliquent.** Veuillez les lire attentivement avant de les accepter.



⇒ Sélectionnez le dossier d'installation.

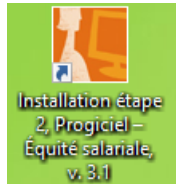


**IMPORTANT : Le Progiciel doit être installé sur un lecteur local (exemple : disque C).**

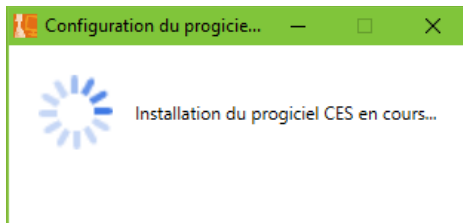



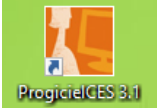
## Installation (étape 2), Progiciel CES

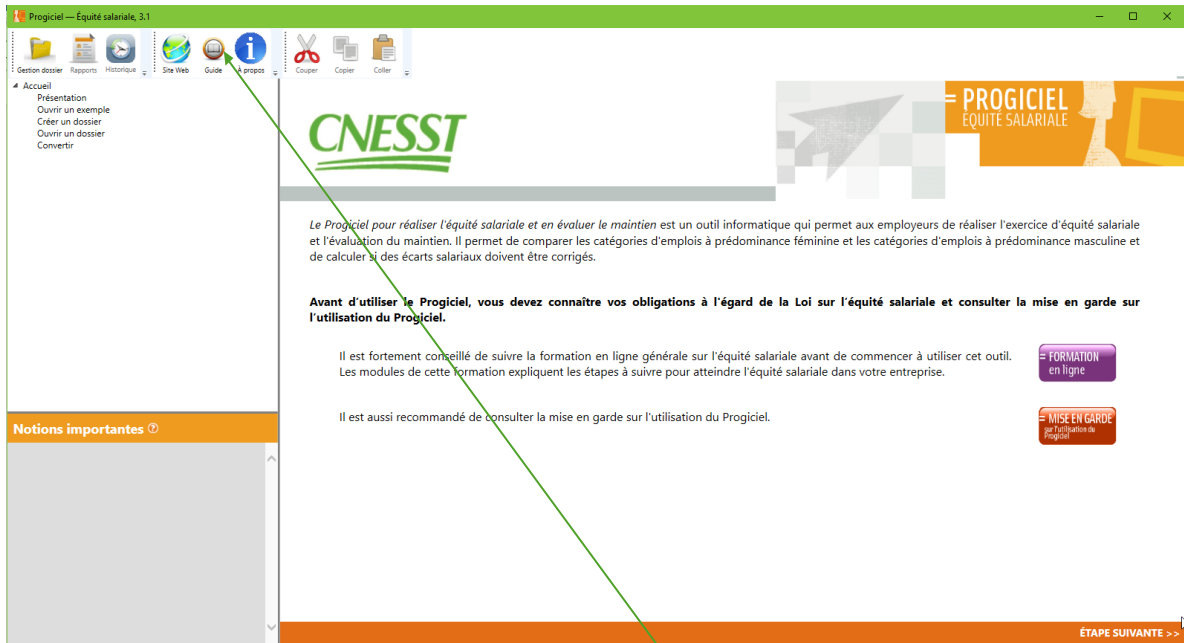
- ⇒ Pour terminer l'installation, cliquez sur l'icône « **Installation étape 2, Progiciel – Équité salariale, v. 3.1** » située sur votre bureau.



- ⇒ La procédure d'installation peut prendre quelques minutes.



À la fin du processus, l'icône  sera remplacée par l'icône  et le Progiciel s'ouvrira automatiquement.



- ⇒ Pour connaître le fonctionnement du Progiel, consultez le *Guide d'utilisation du Progiel pour réaliser l'équité salariale et en évaluer le maintien*, disponible à partir de la barre des tâches du Progiel.

#### ATTENTION

**Si le processus d'installation se solde par un échec ou s'il n'est pas terminé dans un délai de 20 minutes, fermez toutes vos applications et redémarrez l'ordinateur. À la réouverture, cliquez sur l'icône « Installation étape 2, Progiel – Équité salariale, v. 3.1 » située sur votre bureau pour relancer le processus d'installation.**

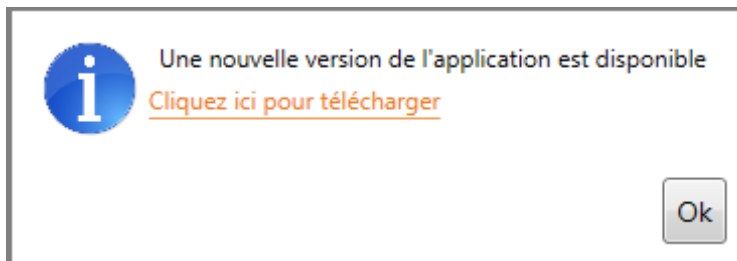
**Si vous éprouvez toujours des difficultés après avoir redémarré votre ordinateur et relancé le processus d'installation, vous pouvez exécuter la procédure « Soutien technique : L'étape 2 de l'installation du Progiel ne s'est pas terminée correctement », qui se trouve à la page 19, ou communiquer avec notre service de renseignements téléphonique.**

#### IMPORTANT

Lors de l'installation du Progiel, un fichier de trace est produit dans le répertoire de l'application (Ex : C:\Program Files (x86)\ProgielCES 3.1\SupportInstallation.log). Ce fichier permet généralement de déterminer la cause du problème survenue lors de l'installation. Ce fichier devrait être transmis lorsque vous communiquez avec le service de renseignements téléphonique.

## Installation d'une mise à jour

À chaque ouverture, le Progiciel vérifie si une mise à jour est disponible (si l'ordinateur est connecté à Internet). Si une mise à jour est disponible, le message suivant s'affiche :



⇒ En cliquant sur « [Cliquez ici pour télécharger](#) », vous accédez à la page [Mise à jour du Progiciel 3.1](#) de la CNESST.

### IMPORTANT

**Avant d'effectuer le téléchargement, assurez-vous que le Progiciel est fermé.**

**L'utilisateur qui installe une mise à jour du Progiciel doit posséder les droits d'administrateur local sur le poste. Si vous ne possédez pas ces droits, communiquez avec votre administrateur de réseau.**

⇒ Sélectionnez « Pour télécharger [la mise à jour du Progiciel 3.1](#) » en bas de page.

### Procédure à suivre pour installer cette version

- Assurez-vous que le Progiciel est fermé avant d'effectuer l'installation.
- Téléchargez et installez cette version sur votre poste de travail. Une fenêtre d'installation vous indiquera la procédure à suivre. Une fois l'installation terminée, ouvrez le Progiciel.
- Au besoin, imprimez les Instructions d'installation pour vous y référer.

**Attention :**

**Le Progiciel n'est pas compatible avec Windows XP.**

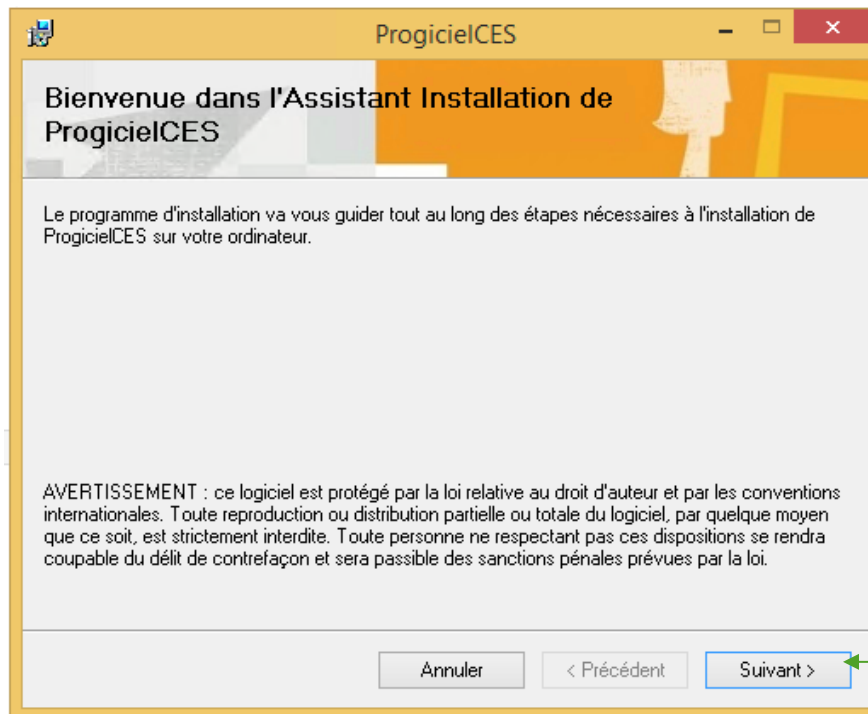
**Assurez-vous que le Progiciel est fermé avant d'effectuer l'installation.**

Pour télécharger la mise à jour du Progiciel 3.1

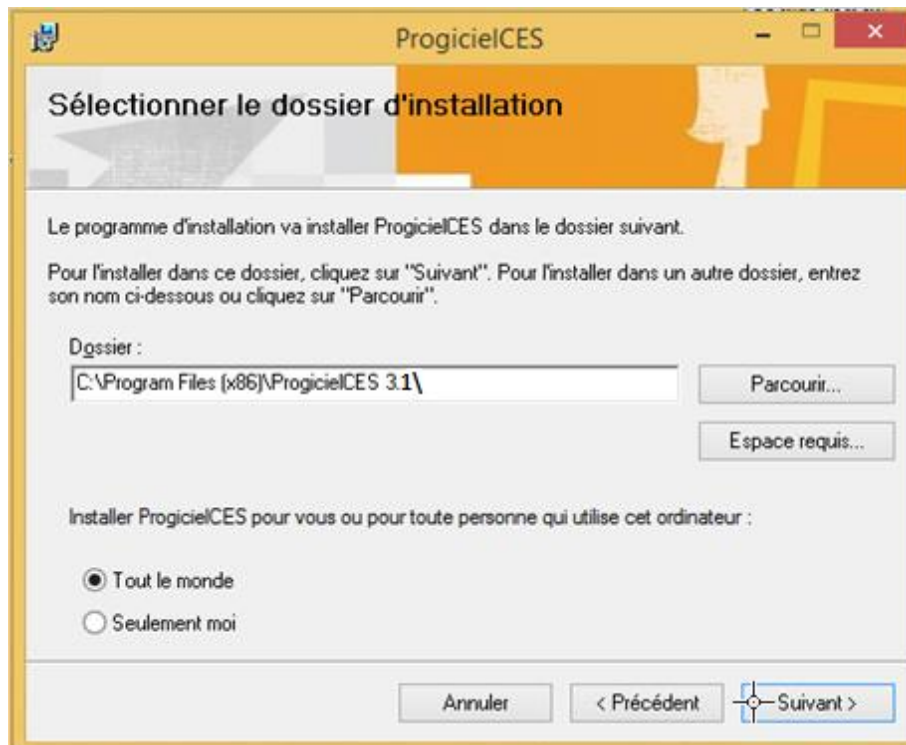
⇒ La fenêtre de téléchargement s'affiche :



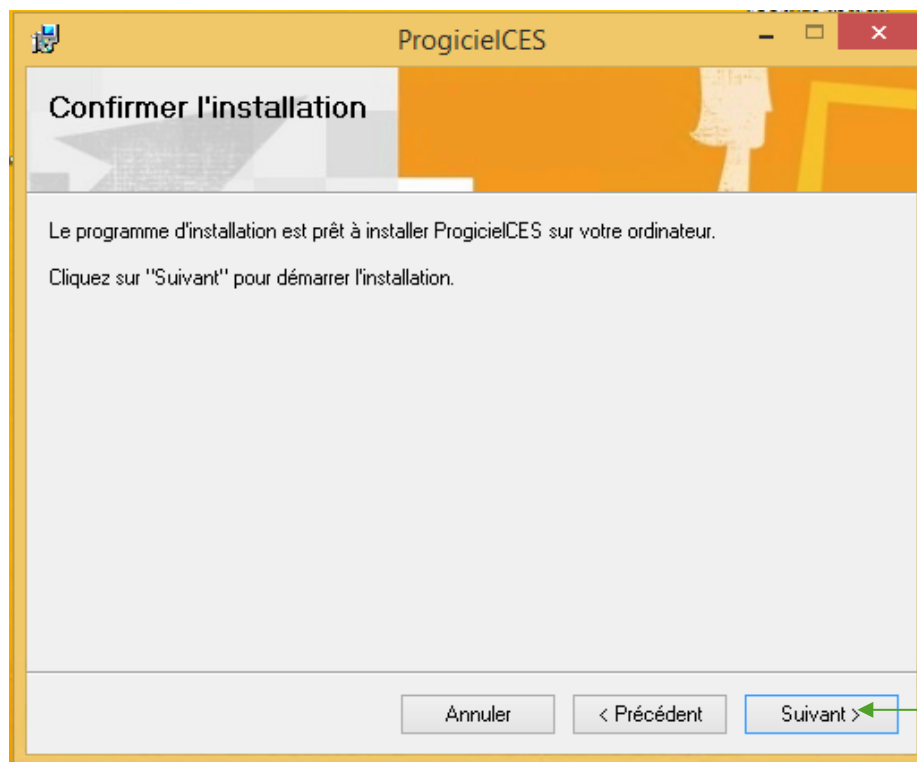
⇒ Cliquez sur le bouton « Exécuter ». Le téléchargement s'exécutera et la fenêtre d'installation suivante s'ouvrira :



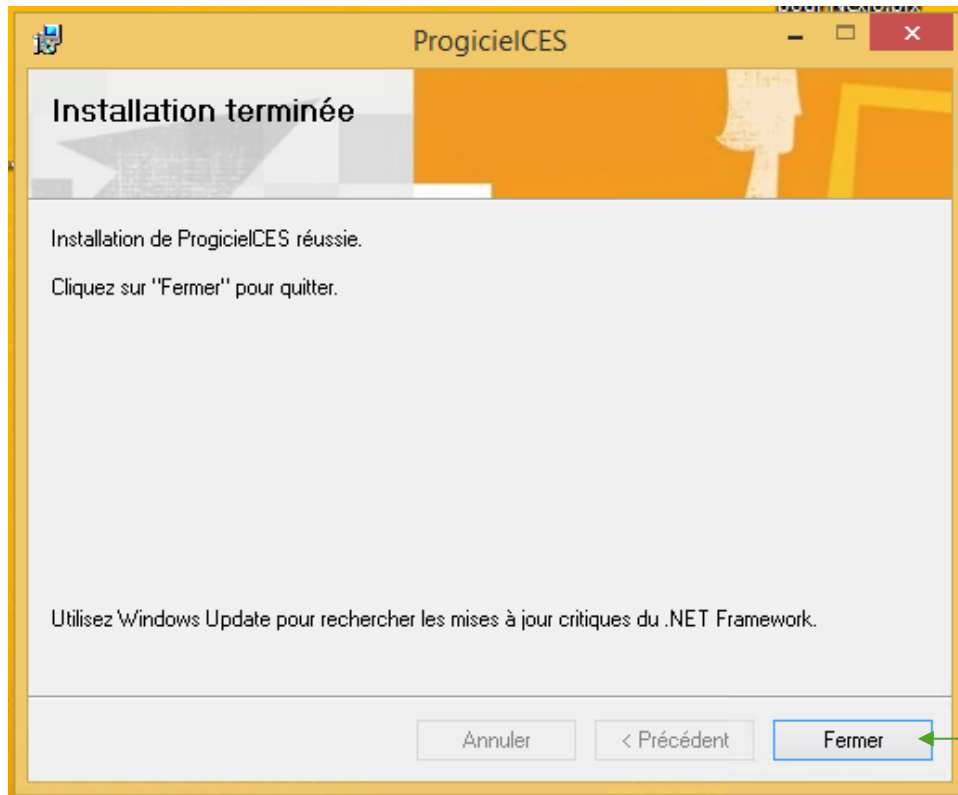
⇒ Sélectionnez le dossier d'installation.




⇒ Confirmez l'installation.



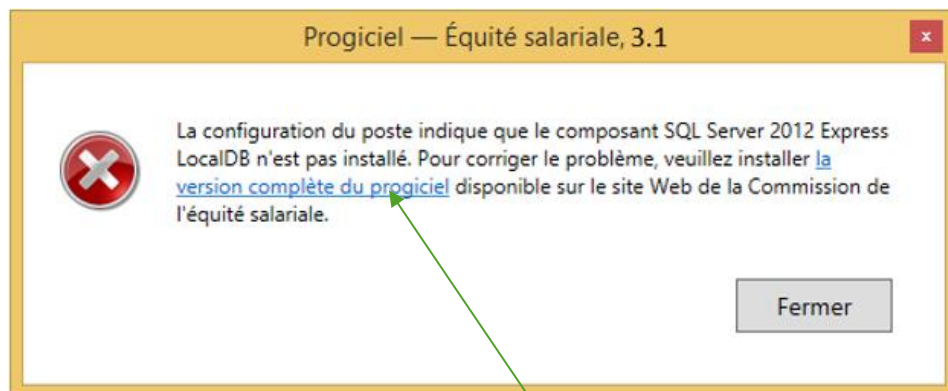
⇒ Installation terminée.



⇒ Une fois l'installation terminée, ouvrez le Progiciel en cliquant sur l'icône  qui se trouve sur le bureau de votre ordinateur.

#### ATTENTION

**Si le message « La configuration du poste indique que le composant SQL Server 2012 Express LocalDB n'est pas installé [...] » apparaît, cliquez sur le lien qui se trouve dans le message et suivez la procédure d'installation de la mise à jour du Progiciel 3.1 (LocalDB).**



- ⇒ En cliquant sur le lien « **Installer la version complète du progiciel** », vous accédez à la page de **Mise à jour du Progiciel 3.1 (LocalDB)** de la CNESST.
- ⇒ Consultez la section « Procédure à suivre » pour installer cette version.

#### IMPORTANT

**Avant d'effectuer le téléchargement, assurez-vous que le Progiciel est fermé.**

**L'utilisateur qui installe une mise à jour du Progiciel doit posséder les droits d'administrateur local sur le poste. Si vous ne possédez pas ces droits, communiquez avec votre administrateur de réseau.**

⇒ Sélectionnez « Pour télécharger [la mise à jour du Progiciel 3.1 \(LocalDB\)](#) » en bas de page.

## Procédure à suivre pour installer cette version

- **Assurez-vous que le Progiciel est fermé avant d'effectuer l'installation.**
- L'installation de cette mise à jour se fait en 2 étapes. Au besoin, imprimez les [Instructions d'installation](#) pour vous y référer.
- Téléchargez et installez cette version sur votre poste de travail. Une fenêtre d'installation vous indiquera la procédure à suivre.
- Une fois l'installation de l'étape 1 terminée, lancez l'installation étape 2 en cliquant sur l'icône « Installation étape 2, Progiciel-Équité salariale, v. 3.1 » qui se trouve sur le bureau de l'ordinateur.
- Vers la fin du processus d'installation « Étape 2 ProgicielCES », il vous sera demandé si vous désirez procéder à la migration des dossiers réalisés avec la version précédente. Vous devrez sélectionner « Oui ».
- Une fois l'installation de l'étape 2 terminée, le Progiciel s'ouvrira automatiquement.
- Une fois la nouvelle version installée sur votre poste de travail, vous pouvez ouvrir les dossiers commencés ou terminés avec une version plus ancienne.
- **Par précaution, après avoir fermé votre dossier, utilisez la fonction Exporter pour enregistrer une copie de sauvegarde de celui-ci.**

### Attention :

**Assurez-vous d'avoir fermé le dossier de vos précédents travaux et que le Progiciel est fermé avant d'effectuer l'installation.**

Pour télécharger la [mise à jour du Progiciel 3.1 \(LocalDB\)](#).

⇒ La fenêtre de téléchargement s'affiche :



La procédure à suivre est la même que pour l'installation complète du Progiciel (page 6).

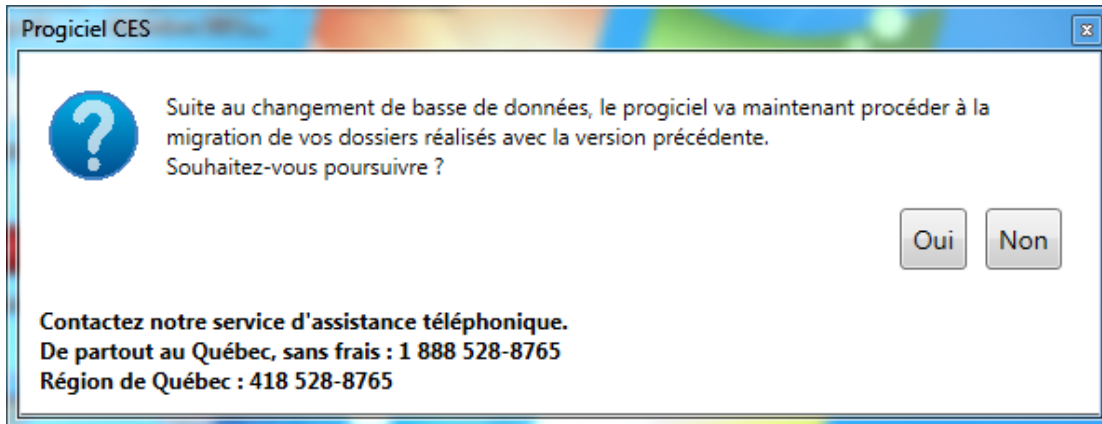
⇒ Assurez-vous que le Progiciel est fermé avant d'effectuer l'installation.

⇒ Une fois que l'étape 1 de l'installation est terminée, lancez l'étape 2 en cliquant sur l'icône

« Installation Étape 2 ProgicielCES » qui se trouve sur le bureau de l'ordinateur.

⇒ Vers la fin du processus d'installation « Étape 2 ProgicielCES », on vous demandera si vous désirez procéder à la migration des dossiers réalisés avec la version précédente. Si vous désirez récupérer les dossiers réalisés

avec une version 3.0 antérieure à la version 3.0.5.7<sup>1</sup>, vous devez cliquer sur « Oui ».



#### ATTENTION

**Si la migration de vos dossiers a échoué lors de la première tentative, il est possible qu'elle réussisse après un redémarrage de votre ordinateur et une réouverture du Progiel.**

**Si vous éprouvez toujours des difficultés avec la migration de vos dossiers après avoir redémarré votre ordinateur et ouvert le Progiel, vous pouvez exécuter la procédure « Soutien technique : Le Progiel ne détecte plus les dossiers d'équité salariale que j'ai créés dans le passé », qui se trouve à la page 29, ou communiquer avec notre service de renseignements téléphonique.**

- ⇒ Une fois l'étape 2 de l'installation terminée, le Progiel s'ouvrira automatiquement.
  
- ⇒ Une fois la nouvelle version installée sur votre poste de travail, vous pourrez ouvrir les dossiers commencés ou terminés avec une version plus ancienne.

---

<sup>1</sup> Les versions 3.0 antérieures à 3.0.5.7 utilisaient le système de gestion de base de données Microsoft SQL Server 2008 Express.

# Soutien technique

---

## L'étape 2 de l'installation du Progiciel ne s'est pas terminée correctement

Cette situation se produit généralement lorsque le système informatique a un problème d'entretien en lien avec Windows Update ou lorsque le système informatique a une configuration non standard.

Pour corriger la situation, suivez la procédure d'installation manuelle suivante :

### Installation des préalables

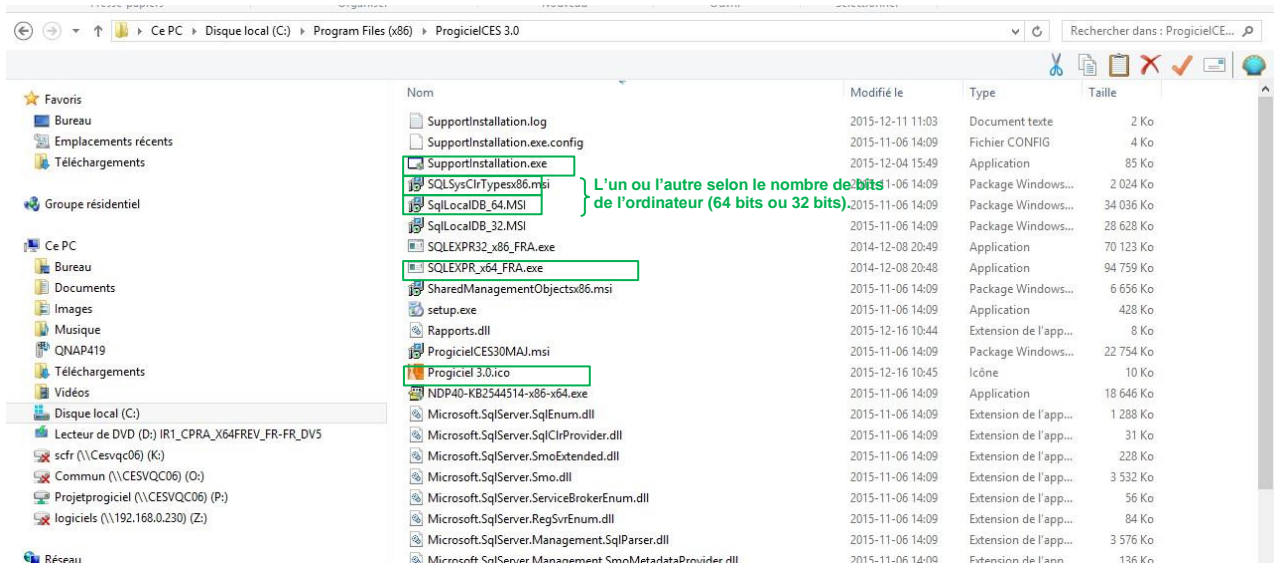
⇒ Selon le nombre de bits de l'ordinateur (64 bits ou 32 bits), allez dans le répertoire du ProgicielCES 3.1 :

<b>64 bits :</b>	C:\Program Files (x86)\ProgicielCES 3.1\
<b>32bits :</b>	C:\Programmes\ProgicielCES 3.1\

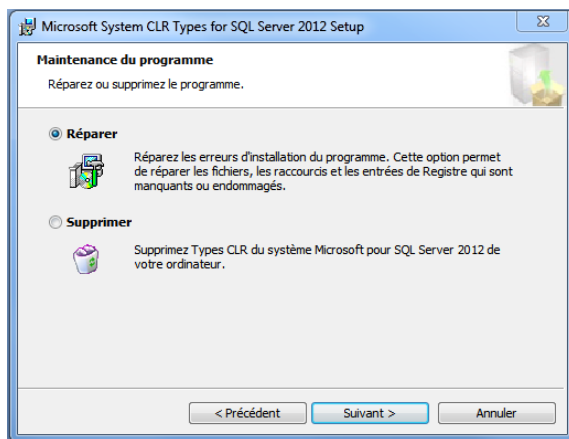
#### IMPORTANT

Lors de la mise à jour du progiciel, les actions suivantes sont réalisées dans le répertoire « Documents » (*C:\users\[Code de l'utilisateur]*).

- Copie des fichiers de ... \Progiciel CES3.0\Rapports\_Affichage vers .. \Progiciel CES3.1\Rapports\_Affichage
- Copie des répertoires et contenu de ... \Progiciel CES3.0 vers .. \Progiciel CES3.1\Progiciel CES3.0
- Suppression du contenu de Progiciel CES3.0 et création d'un fichier LisezMoi.txt



- ⇒ Dans le répertoire du ProgicielCES 3.1, exécutez le fichier **SQLSysClrTypesx86.msi**.
- ⇒ Cliquez toujours sur le bouton suggéré par le processus d'installation, soit « Suivant », « Installer » ou « Terminer ».
- ⇒ Si le processus demande de réparer, cliquez sur « Suivant ».



- ⇒ Dans le répertoire du ProgicielCES 3.1, exécutez le fichier **NDP40-KB2544514-x86-x64.exe**.
- ⇒ Cliquez toujours sur le bouton suggéré par le processus d'installation, soit « Suivant », « Installer » ou « Terminer ».

- ⇒ Il est possible que le processus indique le message suivant : « KB2544514 n'est pas applicable ou est bloqué par un autre problème sur votre ordinateur ». Dans ce cas, faites « Annuler » et passez à l'étape suivante.
- ⇒ Dans le répertoire du ProgicielCES 3.1, exécutez le fichier SharedManagementObjectsx86.msi.
- ⇒ Cliquez toujours sur le bouton suggéré par le processus d'installation, soit « Suivant », « Installer » ou « Terminer ».
- ⇒ Si le processus demande de réparer, cliquez sur « Suivant ».

## Installation manuelle du logiciel de gestion des bases de données (Microsoft SQL Server 2012 LocalDB)

- ⇒ Dans le répertoire du ProgicielCES 3.1, selon le nombre de bits de l'ordinateur (64 bits ou 32 bits), exécutez :
  - 64 bits : **SqlLocalDB\_64.MSI**
  - 32 bits : **SqlLocalDB\_32.MSI**
- ⇒ Cliquez toujours sur le bouton suggéré par le processus d'installation, soit « Accepter les termes », « Suivant », « Installer » ou « Terminer ».
- ⇒ Si le processus demande de réparer, cliquez sur « Suivant ».
- ⇒ Redémarrez l'ordinateur.

## Installation manuelle du Progiciel 3.1

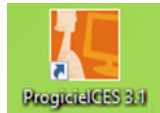
- ⇒ Dans le répertoire du ProgicielCES 3.1, exécutez le fichier ProgicielCES30MAJ.msi.
- ⇒ Cliquez toujours sur le bouton suggéré par le processus d'installation, soit « Suivant », « Installer » ou « Terminer ».

## Suppression de l'icône « Installation (étape 2) – Progiciel CES » située sur le bureau



⇒ Cliquez sur l'icône avec le bouton droit de la souris et choisissez « Supprimer ».

## Ouverture du Progiciel 3.1 à l'aide de l'icône « Progiciel CES 3.1 » située sur le bureau



### ATTENTION

Si à l'ouverture du Progiciel il y a un message d'erreur, consultez la section « Un message d'erreur s'affiche lors de l'ouverture du Progiciel », qui se trouve à la page 23.

## Un message d'erreur s'affiche lors de l'ouverture du Progiciel

Il y a quatre principales causes qui provoquent un message d'erreur **lors de l'ouverture du Progiciel**. Il est possible que ce message soit en arrière-plan de votre fenêtre d'installation.

1. La version du Progiciel installée sur le poste de travail n'est pas à jour ;
2. L'utilisateur n'a pas les droits d'écriture dans les répertoires qui doivent être utilisés par le Progiciel ;
3. Une particularité dans la configuration de l'ordinateur fait en sorte que le logiciel de gestion des bases de données utilisé par le Progiciel n'est pas installé correctement ;
4. Le système informatique a un problème d'entretien général ou une configuration trop spécifique.

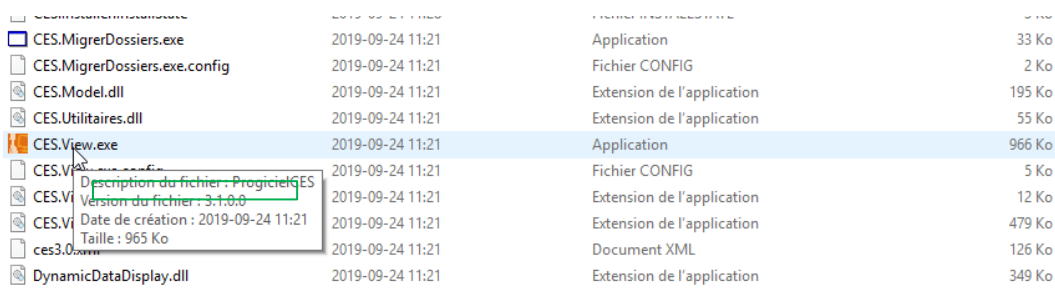
### 1. La version du Progiciel installée sur le poste de travail n'est pas à jour

Pour connaître la version la plus à jour, suivez la procédure suivante :

- ⇒ Ouvrez le répertoire du ProgicielCES 3.1. Selon le nombre de bits de l'ordinateur (64 bits ou 32 bits), allez dans le répertoire du ProgicielCES 3.1 :

64 bits : C:\Program Files (x86)\ProgicielCES  
3.1\ 32bits : C:\Programmes\ProgicielCES 3.1\

- ⇒ Placez le curseur de la souris sur l'icône du fichier « **CES.View.exe** » sans cliquer. Après une seconde, une bulle précisant la version du fichier devrait apparaître.



Nom de fichier	Date de modification	Type de fichier	Taille
CES.MigrerDossiers.exe	2019-09-24 11:21	Application	33 Ko
CES.MigrerDossiers.exe.config	2019-09-24 11:21	Fichier CONFIG	2 Ko
CES.Model.dll	2019-09-24 11:21	Extension de l'application	195 Ko
CES.Utilitaires.dll	2019-09-24 11:21	Extension de l'application	55 Ko
CES.View.exe	2019-09-24 11:21	Application	966 Ko
CES.View.exe.config	2019-09-24 11:21	Fichier CONFIG	5 Ko
CES.View.dll	2019-09-24 11:21	Extension de l'application	12 Ko
CES.View.dll.config	2019-09-24 11:21	Extension de l'application	479 Ko
ces3.0.xml	2019-09-24 11:21	Document XML	126 Ko
DynamicDataDisplay.dll	2019-09-24 11:21	Extension de l'application	349 Ko

## **Version actuellement en ligne :**

⇒ Pour connaître la version actuellement en ligne, cliquez sur ce lien :  
[www.ces.gouv.qc.ca/realiserequite/progiciel/log\\_maj3.asp](http://www.ces.gouv.qc.ca/realiserequite/progiciel/log_maj3.asp).

### **ATTENTION**

**Si la version n'est pas à jour, suivez la procédure de la page 12.**

## **2. L'utilisateur n'a pas les droits d'écriture dans des répertoires qui doivent être utilisés par le Progiciel**

Ce problème se constate par l'analyse du contenu du message d'erreur qui s'affiche à l'ouverture du Progiciel.

Dans un tel cas, le message d'erreur indique un échec relié à un **Accès refusé** lors de la tentative de création d'un fichier. Le répertoire refusé sera précisé dans le message.

Dans l'exemple, on peut voir qu'il s'agit du répertoire **C:\Program Files (x86)\ProgicielCES 3.1\**.

```
Erreur_2015-12-10_112528.txt
Microsoft.SqlServer.Management.Smo.FailedOperationException: Échec de ExecuteNonQuery pour
Base de données « master ». --->
Microsoft.SqlServer.Management.Common.ExecutionFailureException: Une exception s'est produite
lors de l'exécution d'une instruction ou d'un lot Transact-SQL. ---> System.Data.SqlClient.SqlException:
CREATE FILE encountered operating system error 5(Accès refusé.) while attempting to open or create
the physical file 'C:\Program Files (x86)\ProgicielCES 3.1\ProgicielCES.mdf'.
CREATE DATABASE failed. Some file names listed could not be created. Check related errors.
```

### **ATTENTION**

**Pour que le Progiciel puisse fonctionner, les droits d'écriture desdits répertoires doivent être donnés à l'utilisateur.**

**Cette situation étant reliée à un choix de stratégie de sécurité du service informatique de l'entreprise. La résolution du problème relève donc du service informatique de votre entreprise.**

Selon le type de configuration, le profil utilisateur doit avoir les droits d'écriture dans les répertoires suivants :

Pour un profil local standard :

- C:\Utilisateurs\{NomUsager}\AppData\Roaming\CES\
- C:\Utilisateurs\{NomUsager}\Documents\Progiciel CES 3.1\
- C:\ProgramData\Progiciel CES3.1\Sauvegarde\ProgicielCES.xml

Pour un profil local particulier :

- C:\Utilisateurs\{NomUsager}\AppData\Roaming\CES\
- C:\ProgramData\Progiciel CES3.1\Sauvegarde\ProgicielCES.xml

Pour un profil domaine :

- C:\Program Files\Progiciel CES 3.1\{Version}\
- C:\Utilisateurs\{NomUsager}\Documents\Progiciel CES 3.1\
- C:\ProgramData\Progiciel CES3.1\Sauvegarde\ProgicielCES.xml

### 3. Une particularité dans la configuration de l'ordinateur fait en sorte que le logiciel de gestion des bases de données utilisé par le Progiciel n'est pas installé correctement

Ce problème se constate par l'analyse du contenu du message d'erreur qui s'affiche à l'ouverture du Progiciel.

Dans un tel cas, le message d'erreur indique quelque chose comme : « **Une erreur s'est produite lors du démarrage de l'instance de base de données locale [...]** ».

Erreur\_2015-12-10\_112528.txt

Microsoft.SqlServer.Management.Common.ConnectionFailureException: Échec de la connexion au serveur. ---> System.Data.SqlClient.SqlException: Une erreur liée au réseau ou spécifique à l'instance s'est produite lors de l'établissement d'une connexion à SQL Server. Le serveur est introuvable ou n'est pas accessible. Vérifiez que le nom de l'instance est correct et que SQL Server est configuré pour autoriser les connexions distantes. (provider: SQL Network Interfaces, error: 50 - Erreur de Local Database Runtime s'est produite. **Une erreur s'est produite lors du démarrage de l'instance de base**

**de données locale : le processus SQL Server n'a pas pu démarrer.**

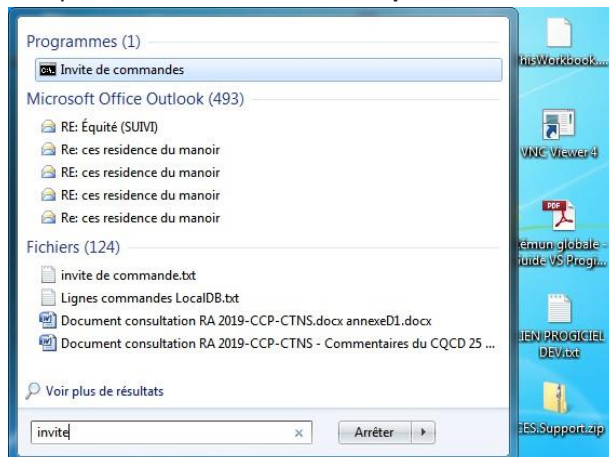
Pour corriger ce problème, suivez la procédure suivante :

Désinstallez l'instance SQL (ProgicielCES)

⇒ Cliquez sur Démarrer.

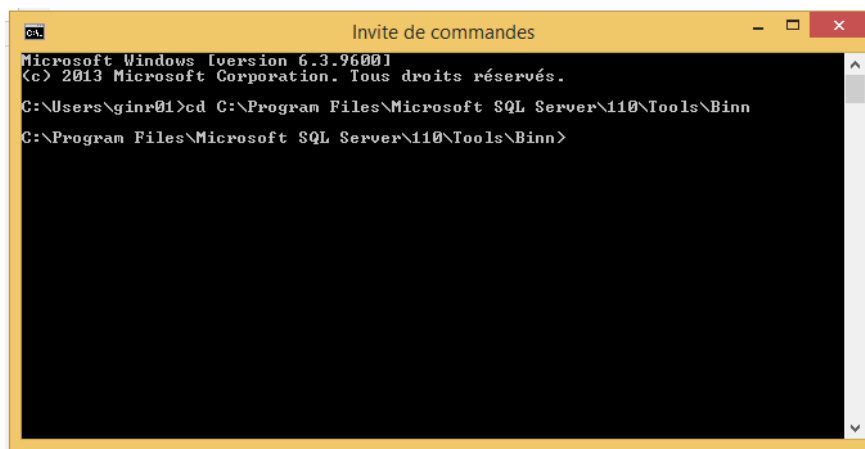
⇒ Dans le champ de saisie « Rechercher les programmes et les fichiers », inscrivez « **cmd** ».

Lorsque l'application apparaît dans la fenêtre juste au-dessus, cliquez dessus avec le bouton de droite et cliquez sur « **Exécuter en tant qu'administrateur** ».



⇒ Dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**cd C:\Program Files\Microsoft SQL Server\110\Tools\Binn** et cliquez sur la touche « Entrée ».



```
Microsoft Windows [version 6.3.9600]
(c) 2013 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.
C:\Users\ginr01>cd C:\Program Files\Microsoft SQL Server\110\Tools\Binn
C:\Program Files\Microsoft SQL Server\110\Tools\Binn>
```

⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb stop progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale "ProgicielCES" arrêtée ».

⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb delete progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale "ProgicielCES" supprimée ».

⇒ Sans fermer la fenêtre « Invite de commande », ouvrez le Progiciel.

### ATTENTION

**Si un message d'erreur apparaît lors de l'ouverture du Progiciel, faites la procédure suivante :**

⇒ Retournez dans la fenêtre « Invite de commande » et saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb stop progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale "ProgicielCES" arrêtée ».

⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb delete progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale

“ProgicielCES” supprimée »

⇒ Sans fermer la fenêtre « Invite de commande », selon le nombre de bits de l’ordinateur (64 bits ou 32 bits), allez dans le répertoire du ProgicielCES 3.1 :

64bits : C:\Program Files (x86)\ProgicielCES 3.1\  
32bits : C:\Programmes\ProgicielCES 3.1\

⇒ Toujours selon le nombre de bits de l’ordinateur (64 bits ou 32 bits), cliquez avec le bouton de droite de la souris sur :

SqlLocalDB\_64.MSI

SqlLocalDB\_32.MSI

⇒ Choisissez « Désinstaller » et suivez les étapes proposées.

### IMPORTANT

**À la fin du processus de désinstallation, redémarrez l’ordinateur.**

⇒ Selon le nombre de bits de l’ordinateur (64 bits ou 32 bits), allez dans le répertoire du ProgicielCES 3.1 :

64bits : C:\Program Files (x86)\ProgicielCES 3.1\  
32bits : C:\Programmes\ProgicielCES 3.1\

⇒ Toujours selon le nombre de bits de l’ordinateur (64 bits ou 32 bits), exécutez :

64 bits : **SqlLocalDB\_64.MSI**

32 bits : **SqlLocalDB\_32.MSI**

⇒ Cliquez toujours sur le bouton suggéré par le processus d’installation, soit « Accepter les termes », « Suivant », « Installer » ou « Terminer ».

⇒ Ouvrez le Progiciel.

### ATTENTION

**Si un message d’erreur apparaît lors de l’ouverture, voyez le cas n° 4.**

#### **4. Le système informatique a un problème d’entretien général ou un cas de configuration trop spécifique**

Si les procédures prévues pour les cas 1, 2 et 3 ne fonctionnent pas, le problème en question est hors de notre contrôle.

La résolution du problème nécessite l’intervention du service informatique de l’entreprise. Pour que le Progiciel puisse fonctionner, le problème doit être décelé et corrigé. Nous ne fournissons pas de soutien pour corriger un problème d’entretien général ou relié à une configuration trop spécifique.

## Un message d'erreur s'affiche lors de la visualisation ou de l'impression d'un rapport

Il arrive parfois qu'un message s'affiche lorsque l'utilisateur désire visualiser ou imprimer un rapport ou un affichage.

Voici les principales causes qui provoquent un message d'erreur lors de l'impression des rapports :

1. Acrobat Reader n'est pas installé ;
2. L'imprimante qui est configurée « par défaut » n'accepte pas le format de papier 8,5 x 14 ;
3. Le pilote de l'imprimante qui est configurée « par défaut » n'est pas à jour ;
4. Le pilote de l'imprimante qui est configurée « par défaut » est incompatible avec le Progiciel.

### 1. Acrobat Reader n'est pas installé

Comme précisé dans les prérequis d'installation, Acrobat Reader XI (11.0.01 ou version plus récente) doit être installé sur le poste de travail. Sur le site Web de la Commission, à la page « Pour télécharger le Progiciel version 3.1 », il y a un hyperlien qui dirige les utilisateurs vers le site de téléchargement d'Acrobat Reader.

2. L'imprimante qui est configurée « par défaut » n'accepte pas le format de papier 8,5 x 14
3. Le pilote de l'imprimante qui est configurée « par défaut » n'est pas à jour
4. Le pilote de l'imprimante qui est configurée « par défaut » est incompatible avec le Progiciel

Exemples de messages d'erreur :

```
Erreur_2015-12-10_112528.txt
System.ApplicationException: Failed to add the custom paper size to the printer HP, System error
number: 5
```

```
Erreur_2015-12-10_112528.txt
System.ApplicationException: Failed to open the HP printer, System error number, System error
number: 5
```

Pour contourner la situation, vous devez choisir une autre imprimante comme imprimante « par défaut ».

Pour modifier l'imprimante « par défaut » dans Windows, suivez la procédure suivante :

- ⇒ Fermez le Progiciel.
- ⇒ Cliquez sur « Démarrer ».
- ⇒ Choisissez « Périphériques et imprimantes ».

- ⇒ Cliquez sur l'icône de l'imprimante à configurer par défaut avec le bouton droit de la souris.
- ⇒ Sélectionnez « Définir comme imprimante par défaut ».

#### ATTENTION

Si aucune imprimante compatible n'est accessible sur le poste, choisissez l'imprimante « Microsoft XPS Document Writer » comme imprimante « par défaut ». Ce choix permettra à l'utilisateur de générer le rapport afin de le visualiser avec Acrobat Reader. À partir d'Acrobat Reader, le rapport devrait être imprimable.

## Le Progiciel ne détecte plus les dossiers d'équité salariale que j'ai créés dans le passé

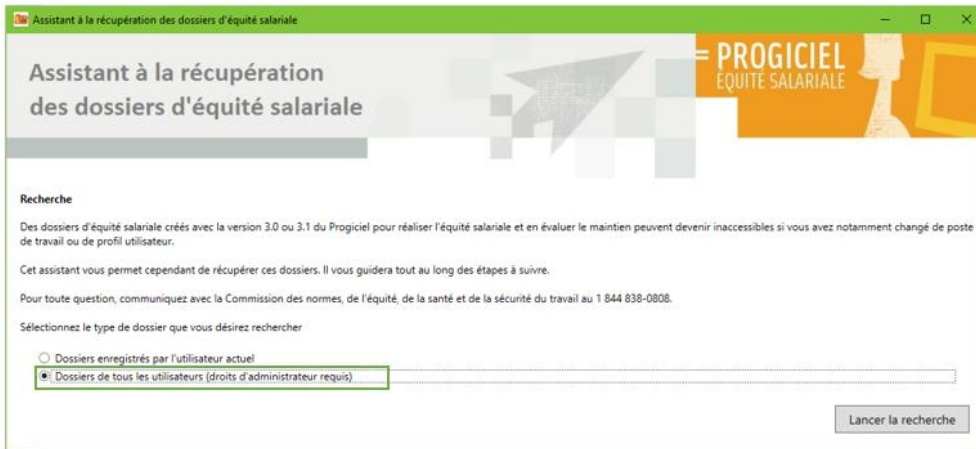
Cette situation se produit généralement dans les situations suivantes :

- Après l'installation d'une mise à jour du Progiciel 3.1 (LocalDB), lorsque la fonction de Migration des données n'a pas réussi à récupérer automatiquement les dossiers ;
- Lorsque des modifications ont été effectuées dans les paramètres de connexion du profil du compte utilisateur ou dans les paramètres de connexion au réseau ;
- Lorsque le poste de travail de l'utilisateur a été changé ou restauré et que le profil de l'utilisateur a été conservé à l'aide d'une sauvegarde.

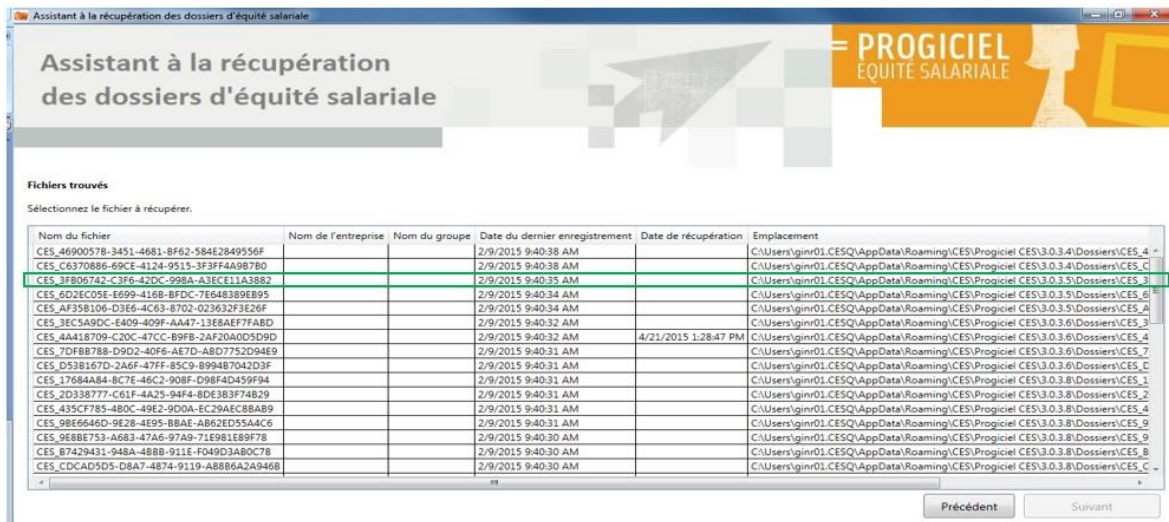
**Pour récupérer un dossier, l'outil Assistant récupération BD doit être utilisé.**

### Récupérer un dossier avec l'outil Assistant récupération BD

- ⇒ Exécutez l'application **CES.AssistantRecuperationBD.exe**. Cette application se trouve dans le répertoire du ProgicielCES 3.1.
- ⇒ Selon le nombre de bits de l'ordinateur (64 bits ou 32 bits) ou de la version de Windows, l'application se trouve dans le répertoire :
  - 64 bits :** C:\Program Files (x86)\ProgicielCES 3.1\  
C:\Fichiers de programme (x86)\ProgicielCES 3.1\
  - 32 bits :** C:\Program Files\ProgicielCES 3.1\  
C:\Programmes\ProgicielCES 3.1\
- ⇒ Sélectionnez « **Dossiers de tous les utilisateurs (droits d'administration requis)** ».



⇒ Lancez la recherche.



## IMPORTANT

Pour vous assurer que tous les dossiers disponibles sont affichés, cliquez deux fois sur le titre de la colonne « Date du dernier enregistrement ». (Permet de contourner un bogue de rafraîchissement d'écran.)

Si aucun dossier ne s'affiche après que vous ayez cliqué deux fois sur le titre de la colonne « Date du dernier enregistrement », deux situations sont possibles :

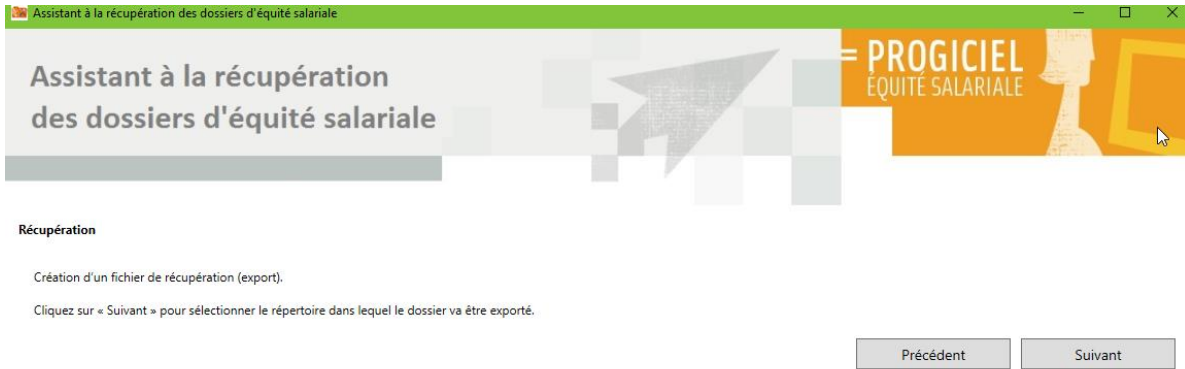
- Les dossiers recherchés ne sont plus sur le poste de travail.

**Pour vérifier si les dossiers sont toujours sur le poste de travail, suivez la procédure « Vérifier si les dossiers sont toujours sur le poste de travail », qui se trouve à la page 33.**

- Les dossiers sont toujours actifs dans le Progiel, mais ils sont reliés à un autre profil utilisateur, ou les paramètres du profil utilisateur ont été modifiés par les administrateurs réseau.

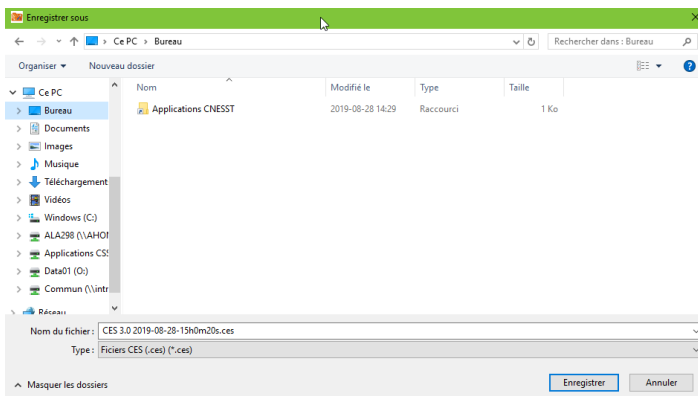
Pour corriger cette situation, suivez la procédure « Dissocier les dossiers de l'instance ProgielCES », qui se trouve à la page 34.

⇒ Sélectionnez le fichier à récupérer.



⇒ Sélectionnez « **Suivant** ».

⇒ Sélectionnez le répertoire dans lequel le dossier va être exporté.



## IMPORTANT

Les dossiers exportés ne sont pas sécurisés. Il est donc recommandé de les enregistrer dans des répertoires qui ne sont pas partagés.

- ⇒ Ouvrez le Progiciel, puis cliquez sur « Gestion dossier » et sur « Importer ».
- ⇒ Sélectionnez le répertoire puis le dossier, et cliquez sur « Ouvrir ».
- ⇒ Le dossier est maintenant récupéré dans le Progiciel.

## Vérifier si les dossiers sont toujours sur le poste de travail

L'emplacement des dossiers peut être trouvé à l'aide du fichier **ProgicielCES.xml**, qui se trouve dans le répertoire **C:\ProgramData\ProgicielCES 3.1\Sauvegarde\**.

Si ProgramData n'est pas accessible dans le disque C, exécutez les actions suivantes :

- ⇒ Pour Windows 7 et Windows 8, cliquez sur « Démarrer\Panneau de configuration\Options des dossiers ».
- ⇒ Pour Windows 10, cliquez avec le bouton de droite sur « Démarrer\Panneau de configuration\Options de l'Explorateur de fichiers ».
- ⇒ Sélectionnez l'onglet « Affichage ».
- ⇒ Cliquez sur « Afficher les fichiers, dossiers et lecteurs cachés ».
- ⇒ Cliquez sur OK.



Le répertoire ProgramData devrait maintenant être visible dans le disque C.

Dans le fichier ProgicielCES.xml, l'information se trouve de la façon suivante :

```
<?xml version="1.0" standalone="true"?>
- <DossiersDataSet xmlns="http://tempuri.org/DossiersDataSet.xsd">
  - <Dossiers>
    <DossiersID>2</DossiersID>
    <doss_nom_entreprise>Entreprise Plastiques XYZ</doss_nom_entreprise>
    <doss_path_dossier>C:\Users\ginr01\AppData\Roaming\CES\Progiciel CES\3.0.4.3\Dossiers\</doss_path_dossier>
    <doss_Nom_BD>CES_DD8DC12A-429F-4EE8-9998-A6A1988E0CC2</doss_Nom_BD>
    <doss_user_nt>PROGICIEL81\ginr01</doss_user_nt>
    <doss_estDossierExemple>true</doss_estDossierExemple>
  </Dossiers>
  - <Dossiers>
    <DossiersID>3</DossiersID>
    <doss_nom_entreprise>CES_B7DB9D29-ED75-4095-AC1C-2C2B60555F74</doss_nom_entreprise>
    <doss_path_dossier>C:\Users\ginr01\AppData\Roaming\CES\Progiciel CES\3.0.4.3\Dossiers\</doss_path_dossier>
    <doss_Nom_BD>CES_02135ABA-3802-43AA-BF3E-6565A9CDA0C2</doss_Nom_BD>
    <doss_user_nt>PROGICIEL81\ginr01</doss_user_nt>
    <doss_estDossierExemple>>false</doss_estDossierExemple>
  </Dossiers>
</DossiersDataSet>
```

Pour chaque dossier, on trouve :

- Ligne <doss\_nom\_entreprise> : le nom de l'entreprise;
- ligne <doss\_path\_dossier> : le chemin d'emplacement de la base de données du dossier;
- ligne <doss\_Nom\_BD> : le nom de fichier qui doit se retrouver dans le chemin d'emplacement de la base de données du dossier;
- ligne <doss\_user\_nt> : le nom du profil utilisateur propriétaire du dossier.

⇒ Trouvez le nom de l'entreprise <doss\_nom\_entreprise>.

⇒ Notez le chemin d'emplacement de la base de données du dossier <doss\_path\_dossier>.


⇒ Notez les 5 derniers caractères en noir de la ligne Nom <doss\_Nom\_BD>.

⇒ Allez à l'emplacement indiqué à la ligne <doss\_path\_dossier>.

⇒ Vérifiez la présence d'un fichier se terminant par les 5 derniers caractères en noir de la ligne Nom <doss\_Nom\_BD> et par l'extension .mdf.

#### ATTENTION

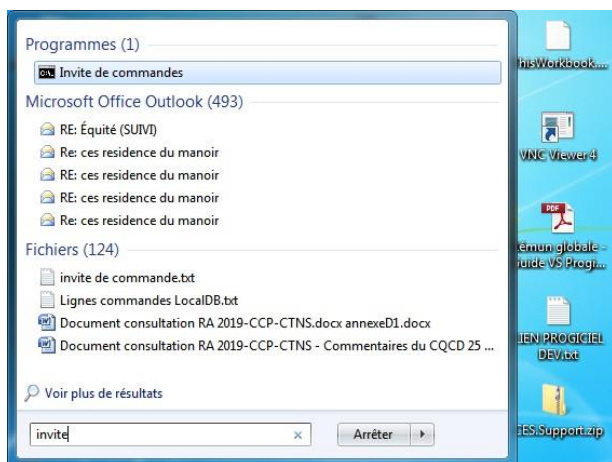
**Si un fichier portant ce nom est trouvé, suivez la procédure « Dissocier les dossiers de l'instance ProgicielCES », qui se trouve à la page 34.**

- Si le fichier ProgicielCES.xml ne contient pas l'information recherchée, l'emplacement des dossiers peut aussi être trouvé à partir du bouton , qui se situe dans la barre « Menu du Progiciel », et plus spécifiquement dans la section « Racine emplacements ».
- Si aucun fichier portant ce nom n'est trouvé, c'est que la base de données a été supprimée de ce poste de travail par une intervention humaine. Dans ce cas, la récupération du dossier est possible seulement si une copie de sauvegarde du poste de travail a été faite avant l'intervention qui a provoqué la suppression du dossier.
- Si les dossiers se trouvent sur un disque dur autre que celui de l'ordinateur actuel ou sur une copie de sauvegarde, exécutez les étapes suivantes :
  - ⇒ Trouvez l'emplacement du répertoire « ProgicielCES » contenant les dossiers du Progiciel.
  - ⇒ Faites une copie sous un autre nom du répertoire « ProgicielCES » trouvé. Exemple de nouveau nom : « ProgicielCES\_BAK ».
  - ⇒ Copiez le répertoire « ProgicielCES\_BAK » dans le répertoire C:\Users\{NomUsager}\AppData\Roaming\CES\ du nouvel ordinateur.
  - ⇒ Pour reconnecter les dossiers, exécutez les étapes de la procédure « Récupérer un dossier avec l'outil Assistant récupération BD », qui se trouve à la page 30.

## Dissocier les dossiers de l'instance ProgicielCES

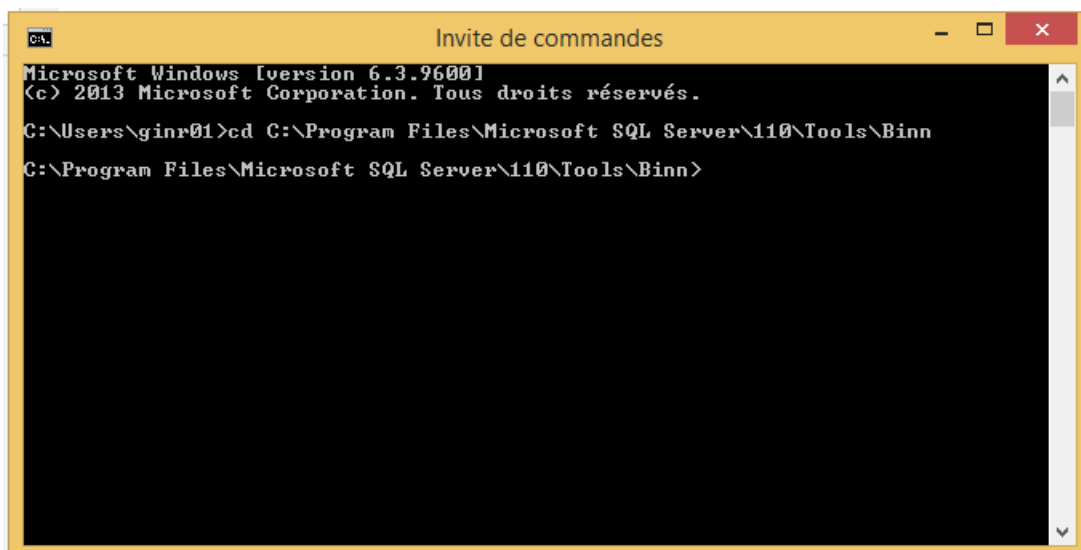
Pour dissocier les dossiers, il faut faire les étapes suivantes :

- ⇒ Cliquez sur Démarrer.
- ⇒ Dans le champ de saisie « Rechercher les programmes et les fichiers », inscrivez « **cmd** ».
- ⇒ Lorsque l'application apparaît dans la fenêtre juste au-dessus, cliquez dessus avec le bouton de droite et cliquez sur « Exécuter en tant qu'administrateur ».



⇒ Dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**cd C:\Program Files\Microsoft SQL Server\110\Tools\Binn** et cliquez sur la touche « Entrée ».



⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb start progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Cette commande permet de vous assurer que l'instance est démarrée.

⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb unshare progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Cette commande permet de vous assurer que l'instance est non partagée.

⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb stop progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale "ProgicielCES" arrêtée ».

⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb delete progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale "ProgicielCES" supprimée ».

⇒ Supprimez les fichiers ProgicielCES.mdf et ProgicielCES\_log.ldf.

Ces fichiers se trouvent à l'un des emplacements suivants :

- C:\Users\{NomUsager}\AppData\Roaming\CES\Progiciel CES\
- C:\Program Files\Progiciel CES 3.1\
- C:\ProgramData\Progiciel CES3.1\
- C:\Users\{NomUsager}\AppData\Roaming\CES\Migration Dossiers\

## IMPORTANT

**Pour que tous les dossiers soient dissociés de leur instance, vous devez vous assurer que tous les fichiers ProgicielCES.mdf et ProgicielCES\_log.ldf sont supprimés.**

**Pour ce faire, vous pouvez lancer une recherche des fichiers ProgicielCES.mdf et ProgicielCES\_log.ldf dans le disque (C : ) de l'ordinateur à l'aide du champ de recherche de l'Explorateur de fichiers de Windows.**

⇒ Ouvrez le Progiciel.

⇒ Pour reconnecter les dossiers, exécutez les étapes de la procédure « **Récupérer un dossier avec l'outil Assistant récupération BD** », qui se trouve à la page 29.

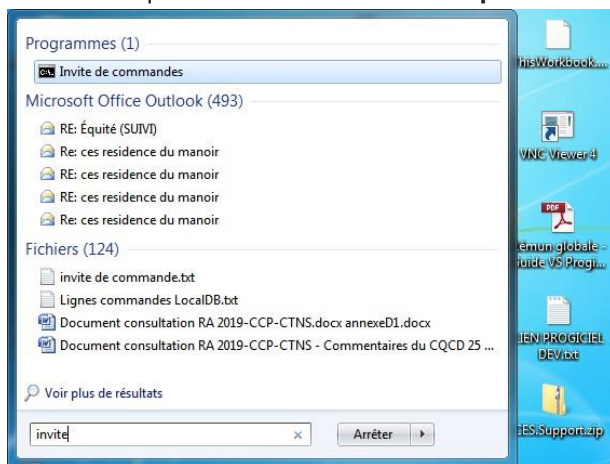
## La suppression complète du Progiciel

Pour désinstaller l'instance SQL :

⇒ Cliquez sur « Démarrer ».

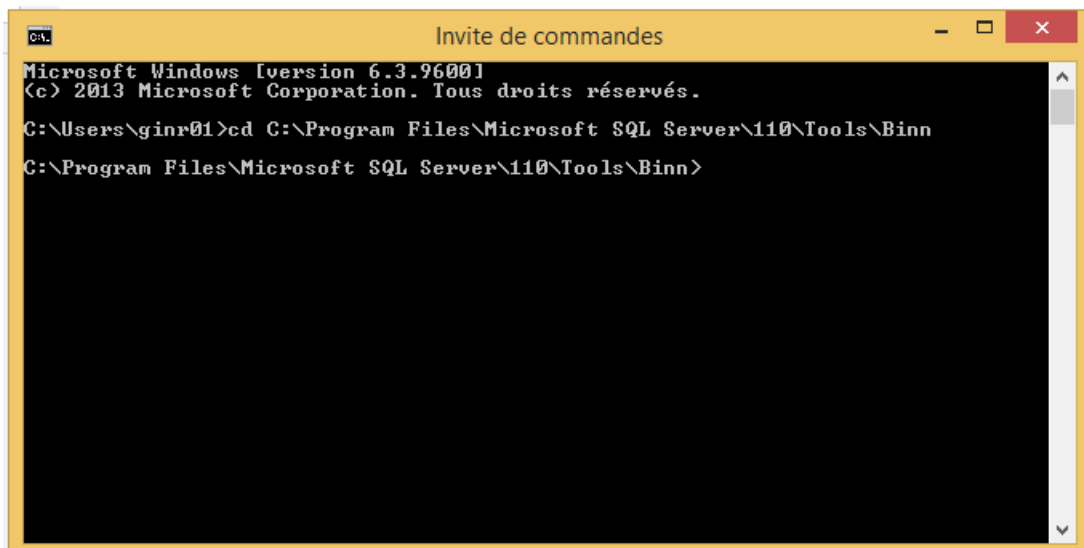
⇒ Dans le champ de saisie « Rechercher les programmes et les fichiers », inscrivez « **cmd** ».

⇒ Lorsque l'application apparaît dans la fenêtre juste au-dessus, cliquez dessus avec le bouton de droite et cliquez sur « **Exécuter en tant qu'administrateur** ».



⇒ Dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**cd C:\Program Files\Microsoft SQL Server\110\Tools\Binn** et cliquez sur la touche « Entrée ».



⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb stop progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale "ProgicielCES" arrêtée ».

⇒ Toujours dans l'invite de commande, saisissez le texte suivant :

**sqllocaldb delete progicielces** et cliquez sur la touche « Entrée ».

Le message suivant devrait s'afficher : « Instance de base de données locale "ProgicielCES" supprimée ».

⇒ Fermez l'invite de commande.

Pour désinstaller Microsoft SQL Server 2012 Express LocalDB

⇒ Selon le nombre de bits de l'ordinateur (64 bits ou 32 bits), allez dans le répertoire du ProgicielCES 3.1 :

**64bits :** C:\Program Files (x86)\ProgicielCES 3.1\  
**32bits :** C:\Programmes\ProgicielCES 3.1\

⇒ Selon le nombre de bits de l'ordinateur (64 bits ou 32 bits), cliquez avec le bouton de droite de la souris sur :

**64bits :** SqlLocalDB\_64.MSI  
**32bits :** SqlLocalDB\_32.MSI

⇒ Choisissez « Désinstaller » et suivez les étapes proposées.

Pour désinstaller le ProgicielCES :

⇒ Démarrez « Panneau de configuration\Programmes et fonctionnalités », sélectionnez le programme « ProgicielCES ».

⇒ Sélectionnez « Supprimer ».

Pour désinstaller Installation (étape 1), Progiciel CES :

⇒ Démarrez « Panneau de configuration\Programmes et fonctionnalités », sélectionnez le programme « Installation (étape 1), Progiciel CES ».

⇒ Sélectionnez « Supprimer ».

Pour supprimer les données des dossiers :

⇒ Selon le type de configuration, les données sont enregistrées dans des répertoires et fichiers spécifiques. Pour supprimer les données des dossiers, il suffit de supprimer les répertoires et fichiers suivants :

Pour un profil local standard :

- C:\Users\{NomUsager}\AppData\Roaming\CES\
- C:\ProgramData\Progiciel CES3.1\Sauvegarde\ProgicielCES.xml
- C:\Program Files\Progiciel CES 3.1\

Pour un profil local limité :

- C:\Users\{NomUsager}\AppData\Roaming\CES\
- C:\Users\{NomUsager}\Documents\Progiciel CES 3.1\
- C:\ProgramData\Progiciel CES3.1\Sauvegarde\ProgicielCES.xml
- C:\Program Files\Progiciel CES 3.1\

Pour un profil domaine :

- C:\Users\{NomUsager}\Documents\Progiciel CES 3.1\
- C:\ProgramData\Progiciel CES3.1\Sauvegarde\ProgicielCES.xml
- C:\Program Files\Progiciel CES 3.1\

## Pour joindre la Commission

---

Si vous rencontrez des difficultés lors de l'utilisation du Progiciel, nous vous invitons à consulter le site Web de la CNESST ou à communiquer avec son service de renseignements téléphonique.

**De partout au Québec : 1 844 838-0808 (sans frais)**

**Site Web : [cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)**

**Courriel : [equite.salariale@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:equite.salariale@cnesst.gouv.qc.ca)**

Pour nous joindre

 1 844 838-0808

 [cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)